

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le ministre d'Etat

Paris, le 17 NOV. 2017

Monsieur le président-directeur général,

Conformément aux engagements du Président de la République, notre action collective au service des Français doit être marquée par la volonté de réformer en profondeur le pays pour faire face au défi de la transition écologique et solidaire, et accompagner sa modernisation économique et sociale. Il s'agit ainsi de mieux protéger les Français en leur offrant un environnement plus sain et plus sûr, de mettre en œuvre une politique ambitieuse pour l'énergie et le climat, à travers notamment le plan Climat adopté le 6 juillet dernier. Il s'agit également d'améliorer l'efficacité de l'action publique, en participant à l'effort de maîtrise du déficit public par des économies structurelles de fonctionnement, tout en améliorant la qualité de service pour les usagers et en offrant un environnement de travail modernisé aux agents publics. Le Gouvernement a lancé la démarche « Action Publique 2022 » à cet effet.

Par son action au service de la protection des personnes et des biens contre les aléas météorologiques, par son apport à la connaissance du changement climatique et, plus généralement, par la valorisation économique de ses prévisions météorologiques et climatiques, Météo France a un rôle majeur à jouer dans l'atteinte de ces objectifs. Je veux à ce propos saluer l'action de votre établissement dans la gestion des événements climatiques extrêmes qui ont frappé récemment les Antilles françaises et j'adresse mes remerciements à vos personnels pour l'engagement remarquable dont ils ont fait preuve.

Les axes stratégiques du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2017-2021 sont confirmés : mettre la logique de service au cœur du fonctionnement de Météo-France, faire progresser la connaissance et l'anticipation des risques météorologiques et climatiques, maintenir au meilleur niveau à l'échelle internationale la recherche et les infrastructures essentielles, et mobiliser les leviers d'efficacité permis par les évolutions scientifiques et technologiques.

Monsieur Jean-Marc LACAVE
Président-directeur général
Météo France
73 avenue de Paris
94165 SAINT-MANDÉ CEDEX

La mise en œuvre de ce contrat d'objectif respectera le cadre du rétablissement des comptes publics, qui se traduit par une forte exigence vis-à-vis de toutes les dépenses publiques. En ce qui concerne Météo-France, le projet de loi de finances pour 2018 prévoit ainsi le plafonnement de la subvention pour charges de service public, avant mise en réserve, à hauteur de 188 846 545 € et celui des effectifs à 2925 ETPT. La trajectoire prévue pour les cinq années qui viennent est la poursuite de l'évolution ainsi fixée entre 2017 et 2018, tant pour les effectifs que pour la subvention pour charges de service public.

Les efforts demandés par la programmation des finances publiques pour 2018-2022 sont importants. Ils ne peuvent être absorbés par de simples mesures de gestion et nécessitent un projet global d'établissement.

L'objectif est de forger une cohésion commune autour d'une nouvelle organisation, porteuse de sens pour les agents. En particulier, elle répondra à l'ambition de votre COP quant au renouvellement du supercalculateur.

Je vous demande d'élaborer et de porter un tel projet. Pour ce faire, vous examinerez, conformément à la méthode « Action publique 2022 », les missions actuellement exercées par votre établissement dans une logique de priorisation. Vous évaluerez également les éventuelles mesures de périmètre qui vous sembleront appropriées dans vos domaines de compétence. Ce projet intégrera dans une démarche cohérente d'une part les évolutions scientifiques et techniques attendues (observations satellite, offre de prévision numérique, automatisation...) et d'autre part la réflexion sur l'organisation de Météo-France.

L'organisation territoriale de l'établissement ainsi que les modalités d'organisation du travail feront l'objet d'un réexamen.

Je suis conscient que Météo-France a déjà opéré, ces dernières années, de profondes évolutions, avec des conséquences directes sur les personnels. Aussi, l'élaboration de ce projet devra être menée de façon partagée avec les personnels en s'attachant à la qualité du dialogue social et aux conditions d'accompagnement des mesures retenues.

Vous voudrez bien me communiquer, d'ici le 15 janvier 2018, les grandes lignes de ce projet d'établissement. Elles comprendront les orientations principales que vous envisagez et la méthodologie de leur élaboration et de leur mise en œuvre. Vous y préciserez notamment le calendrier, le pilotage interne, les modalités de dialogue social autour du projet, les conditions de réussite en termes d'accompagnement ministériel et interministériel, et la façon dont vous associerez vos différents partenaires à l'élaboration du projet. J'ai par ailleurs demandé à mes services de se tenir à votre disposition pour participer à cette réflexion autant que de besoin.

Confiant dans les capacités scientifiques, d'expertise et dans le haut niveau d'engagement de Météo-France et de ses agents, je vous prie de croire, Monsieur le président-directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Nicolas HULOT